



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 18 Mars 2023 à PONTARLIER, Salle Morand

112 personnes présentes.

Bureau : tous les membres élus sont présents sauf Thérèse LOPERA (excusée)

Le Président Didier Dupré ouvre la séance à 9h15

Mot d'accueil du Président

« Madame, Monsieur, bonjour

Bienvenue à toutes et tous,

Il est constaté partout en France que le monde associatif ne fonctionne plus aussi fortement.

Notre société devient consommatrice et ne se met plus autant au service du plus grand nombre. Les bénévoles désertent les associations. La pandémie n'a pas arrangé les choses. Certaines associations n'existent plus.

Pourtant sans toutes ces associations beaucoup de services ou d'animations seraient au ralenti.

CLRD n'a pas seulement fait face aux problématiques mais a progressé.

Alors, MERCI de votre présence, car votre venue encourage vraiment l'association CLRD à poursuivre son aventure.

MERCI de vous intéresser à votre association qui porte vos voyages.

Merci d'être là. Vous êtes la preuve que notre travail de bénévoles est soutenu par vous toutes et tous. C'est donc très encourageant de faire preuve d'attention à l'association CLRD, qui est la vôtre, et que vous aidez à faire progresser.

Je suis très heureux d'ouvrir officiellement notre ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de CLRD 2023 concernant l'ACTIVITE DE 2022.

Il était entendu le 1er avril 2022, que nous devions nous retrouver à Métabief. Seulement le coût exorbitant de la salle nous a conduit à changer notre lieu de retrouvailles.

Aujourd'hui c'est avec plaisir que nous vous accueillons dans cette très belle salle confortable à Pontarlier. Comme on dit « C'est finalement un mal pour un bien »

Nous allons procéder comme annoncé sur l'ordre du jour que vous avez reçu, au déroulement de cette belle journée.

Pascale va nous en lire le contenu » :

Ordre du jour

- Intervention de Monsieur Patrick GENRE, Maire de Pontarlier, Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier.
- Intervention de Madame Françoise CUSINATO, Conseillère Municipale de Pelousey, représentant Madame Catherine Barthelet, Maire et Vice-Présidente de Grand Besançon Metropole.
- Rapport d'activités 2022, rapport moral et d'orientation 2023, échanges avec la salle (questions, réponses, éclaircissements) suivi d'un vote à main levée.

- Point sur les adhésions
- Rapport financier (annexe 1)
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des vérificateurs aux comptes pour 2023
- Montant de la cotisation 2024
- Modification du règlement intérieur
- Renouvellement du Bureau et annonce des missions de chacun des membres

Pause déjeuner

- Présentation du livret d'accueil CLRD
- Présentation des voyages à venir
- Distribution des avoirs (annexe 2), du livret d'accueil et du livret de voyages 2024.

1. **Intervention de Monsieur GENRE, Maire de Pontarlier et Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier :**

Monsieur GENRE félicite l'association pour son travail qui permet de maintenir les liens, la fraternité entre anciens. Il rappelle que les municipalités peuvent apporter leur aide dans différents domaines : le prêt de salle, un soutien financier....

Monsieur le Président remercie Monsieur GENRE de s'être déplacé jusqu'à nous. Il lui remet le livret d'accueil ainsi que le programme des voyages 2024.

2. **Intervention de Madame CUSINATO, Conseillère Municipale de Pelousey et représentant Madame Barthelet, Maire de Pelousey et Vice-Présidente de Grand Besançon Metropole :**

Mme CUSINATO, rappelle que la commune soutient de nombreuses associations dont CLRD qui a son siège social à Pelousey.

Didier Dupré la remercie d'être avec nous et l'assure de notre reconnaissance pour l'aide apportée dans la diffusion de nos activités.

3. **Rapport d'activités :**

➤ En cette année 2022, nous avons réalisé **6 voyages**, malgré la crise sanitaire encore présente: c'est une très belle reprise ...

- | | |
|---|---------------|
| • DUBAÏ | 23 adhérents |
| • ALGARVE au PORTUGAL | 38 adhérents |
| • Le Val de Loire en TOURAINE avec l'ANCV | 33 adhérents |
| • La Haute Normandie avec l'ANCV | 41 adhérents |
| • NEW YORK | 27 adhérents |
| • 1 Marché de Noël en Alsace avec l'ANCV | 37 adhérents. |

Les voyageurs concernés sont au nombre de 204 adhérents

➤ Nous avons réalisé **l'assemblée Générale le 1er AVRIL 2022**. Vous étiez un peu plus de 60 personnes pour y participer. Comme à chaque fois, et même si les conditions étaient difficiles, nous étions contents de nous retrouver. Vous avez par la suite reçu le compte rendu ainsi que le livret des voyages 2023.

➤ Nous avons assuré un **forum des associations à Trépot**. Il s'agissait de faire connaître à la fois Générations Mouvement et de parler de l'association pour mettre en avant notre activité. Ce salon

intéressant est à renouveler ailleurs dans des endroits qui mériteraient de nous connaître.

- Nous avons proposé **un repas le 23 MAI** qui a concerné 50 adhérents

Question du Président : « Faut-il refaire un repas ? »

Réponse oui

- Nous avons aussi assuré notre présence sur 3 jours au **salon VIVRE sa RETRAITE à Micropolis** avec un super lot offert par CLRD (Le plus beau du salon) : un voyage fluvial pour 2 personnes en Hollande.
- Également **trois interventions radio** ont eu lieu dont celle de RCF pendant laquelle Chloé Vernet a reçu notre Président pour parler de nous (cette partie de l'émission est diffusée aujourd'hui à l'assistance).
- Le 30 novembre, une rencontre a eu lieu au lycée Pergaud de Besançon avec **deux élèves stagiaires** que nous avons accueillis par la suite.

Une stagiaire a préparé le LIVRET d'ACCUEIL, que nous verrons cet après-midi.

L'autre stagiaire a travaillé sur le site internet de notre association.

- **Rapport adopté à l'unanimité.**

4. Rapport moral

« J'ai tout d'abord une pensée particulière pour nos disparus: Christiane Grobost puis son époux Robert, des anciens adhérents. Je pense également à Pierre qui était parmi nous au bureau. A Jacques, un ami et adhérent qui vient de s'éteindre.

Peut-être que certains d'entre vous ont en tête d'autres personnes dont je n'ai pas eu écho.

L'objectif de l'Association se trouve dans le fait que tout le monde y soit le bienvenu et s'y sente bien.

CLRD est une Association accessible à tous. Des adhérents de tous les milieux s'y retrouvent dans la convivialité, dans des moments d'échanges ; agriculteurs, commerçants directeurs, responsables, mères de famille, ouvriers, artisans

Notre but se situe dans la bonne entente pour créer du lien social.

Notre objectif est également la défense des usagers. Notre affiliation à la Fédération Générations Mouvement National et la Fédération Générations Mouvement du Doubs s'alimente par l'expression des souhaits des seniors et de leurs intérêts...

Notre association par le biais des voyages, favorise les liens sociaux et notamment celui des seniors. Il est agréable pour les habitants de nos campagnes de passer 8 ou 15 jours dans un pays à découvrir puis de partager les souvenirs par la suite. Que de moments conviviaux passés avec vous tous, n'est-ce pas ?

Notre Association loi 1901, n'a pas un but lucratif. Il va de soi que nous ne faisons aucun bénéfice sur les voyages. Si de l'argent a été perçu de trop, il est remis par la suite aux voyageurs sous forme d'avoirs.

Certains d'entre vous parlent de la pollution que font les avions. De nos jours évidemment qu'en conscience, on se doit de s'y pencher.

D'une part ne plus voyager n'empêchera pas les avions de circuler (travail, rencontres internationales sportives, rencontres des grands de ce monde pour faire fonctionner les peuples, (rencontres médicales). Fort heureusement le progrès doit rester utile aux populations.

Faut-il pour autant s'arrêter d'aller à la rencontre d'autres peuples ?

Je pense que c'est utile pour une humanisation, de maintenir les voyages de découvertes.

Ceci dit la période covid qui pose depuis l'accent sur la pollution (on voit des montagnes que les habitants ne voyaient plus, des poissons qui réapparaissent en nombre, le corail repousse...) Tant mieux que cette prise de conscience ait eu lieu.

Ce qui est réconfortant, ce sont les recherches actuelles pour que les avions polluent beaucoup moins en consommant moins et d'une autre manière, en s'équipant de parties solaires etc... Tout est à inventer. Ces recherches s'arrêteraient si d'office tout le monde s'arrêtait d'utiliser l'avion.... CLRD ne se sent pas responsable de cette pollution et continuera à proposer des voyages ».

5. Rapport d'orientation

« Nous avons constaté que nous n'avons pas pu concrétiser les contrats de voyages avec les Tours opérateurs. Il convient de **s'inscrire pour la fin juin 2023 pour les voyages 2024**. C'est impératif pour que nous subissions le moins d'augmentation possible.

(Exemple du Canada 2023, au lieu de signer le contrat fin juin, il a dû être reporté fin septembre. Résultat :

300 € d'augmentation).

Il en va de même pour les chambres individuelles, idem (en attendant on assiste à une augmentation. Ceci n'est lié qu'à la date de signature du contrat avec le Tour Opérateur

Vous dites : « Il faut s'inscrire trop tôt », « On a le temps de voir... »

Les seniors doivent profiter de leurs retraites, et, avec nous pour les voyages. C'est bon pour le moral et la santé.

Nous nous devons aussi d'accueillir des adhérents plus jeunes, qui travaillent encore. Tout en rajeunissant l'âge moyen, c'est la continuité, l'expansion, la pérennité et par la suite la relève de l'association qui sera assurée. Voyez, le jeu concours a été gagné par une dame qui emmènera sa petite-fille La personne est sans doute dans la salle ?

Nous espérons monter le chiffre de nos adhérents pour 2023 à 400 !

Je dois vous parler d'une chose importante maintenant : l'usage de **la fonction emailing de SAGA**

Vous recevez des mails du Président... dupre.clrd@aol.fr

Vous recevez aussi des mails de la Trésorière... griffaut.clrd@aol.fr

Vous recevez aussi des emailings qui sont annotés par une adresse expéditeur : clrd ou assoconnect l'appellation du mail est app@emails-assoconnect.com

Ouvrez absolument tous ces documents car ils détiennent des informations importantes. Parfois j'entends dire : « On n'a pas eu le mail », « je ne suis pas au courant »

Ouvrez aussi les pièces jointes Elles aussi contiennent souvent l'essentiel du mail.

Il est constaté que sur l'ensemble des emailings envoyés, seuls entre 54% et, au mieux (variant selon les envois) et 76% des emails envoyés sont ouverts.... et, pire, seuls 46% au maximum des pièces jointes sont ouvertes !

Voici une copie écran de ce jour des stats des derniers emailings CLRD.

Ce qui veut dire que, dans le meilleur des cas, seulement 75% de nos adhérents auront lu l'email de l'invitation à l'AG.... et parmi ces 75% seulement 45% auront lu l'invitation jointe à cet email....

Si vous ne prenez pas l'habitude d'ouvrir TOUS ces emails, nous allons être obligés d'envoyer tout par la poste pour être certains que vous recevez tout, ce qui engendrera du temps supplémentaire pour nous et des frais conséquents supplémentaires pour tous.... Pour nous les bénévoles nous ne pourrions pas tout assumer sans aide. Ceci aura financièrement un coût supplémentaire qui se traduirait par une augmentation significative des cotisations d'adhésion »

« Je souhaite vous parler des **assurances** :

Je le dis une fois de plus, nous sommes très bien assurés. Quand vous voyagez, vous êtes très bien assurés :

- au niveau annulation de voyages, pour de bonnes raisons : covid, maladie de dernière minute, opérations, incapacités prouvées par le corps médical.

- au niveau médical sur place et suivi.

- au niveau rapatriement si nécessaire, et ce, pour deux personnes.

Les nouveautés au 1^{er} janvier : le prix annuel d'assurance reste identique mais il y a, par obligation une **hausse de la franchise**, qui peut varier entre 40 et 100 €, selon la date à laquelle le voyage est annulé ; selon aussi la somme prise en compte d'après les conditions particulières des Tours Opérateurs qui ne sont pas toujours les mêmes d'un pays à un autre, du rajout d'une chambre individuelle, du transport collectif en autocar pour se rendre à la destination.

Question d'un adhérent sur l'assurance: "En cas de décès, qui assure le suivi en cas de rapatriement ou de décès ?"

Réponse du Président : "l'assurance nous couvre très bien pour les voyages sous réserve d'informer le plus rapidement possible l'organisateur. En cas de problème, maladie, accident, décès, les dossiers sont suivis par l'organisateur et par l'assureur.

Pour l'Europe, prendre sa carte européenne d'assurance santé. Pour chaque voyage, les conditions sont précisées sur chaque bulletin d'inscription."

« Pour les **courriers** svp indiquez vos adresses. Il y a des chèques à l'intérieur qui peuvent se perdre...

Également écrivez la destination de voyage au dos du chèque. Ceci pour nous faciliter grandement la vie...

Pour 1 voyage ça peut être de 100 à 150 chèques. Si nous parlons de 15 voyages, voyez ce que cela donne.

Vous n'êtes pas tout seul à vous inscrire »

« Nous continuerons à **recevoir des stagiaires** pour venir en soutien à CLRD dès lors que nous avons des besoins spécifiques en documentation, informatique ou autres. Ces stages doivent correspondre à une attente précise de l'école et doivent être contractualisés selon des critères précis. Ces stages ne sont pas rémunérés. Nous pouvons ainsi aider quelques jeunes gens à trouver un lieu de stage en entreprise. Rassurez-vous, professeurs et élèves en sont très contents. Par ailleurs ce monde étudiant permet à CLRD d'être connu ailleurs que par nos circuits traditionnels »

« Nos objectifs dans nos orientations tiennent compte de **la défense de nos adhérents**.

En effet, vous ne pouvez pas vous rendre compte de l'investissement temps que nous allouons pour que vous soyez mieux servi. En exemple durant les préparatifs d'un voyage, la qualité des prestations, la fatigue cumulée, la facilité d'accès, les prix maintenus dans le rapprochement de ce qui a été annoncé, sont des pistes qui nous font parfois batailler pour le bien collectif associatif.

De même pour maintenir le prix très attractif de l'assurance, des prises en charge correspondant au maximum des possibilités en matière de couverture, nous demandons une vigilance importante. Là aussi rassurez-vous notre affiliation à Générations Mouvement Départemental et National qui compte 500 000 adhérents, permet à l'association d'être en parfaite conformité avec les obligations de co-organisateur de voyages. Cette fédération a pour objet de défendre les intérêts des seniors et de tous les adhérents. Rassurez-vous donc, vous êtes bien « défendus », si je peux m'exprimer ainsi... »

Rapports moral et d'orientations adoptés à l'unanimité.

6. Point sur les adhésions au 31 décembre 2022

326 adhérents soit une augmentation de 24,9% par rapport à 2021.

155 adhérents ont participé à des voyages soit 48 % des adhérents 2022

Au 17 mars 2023, nous sommes déjà 260 adhérents, le Président a pour objectif d'atteindre les 400 adhérents en fin d'année 2023.

7. Rapport financier

Voir annexe I

8. Rapport des vérificateurs aux comptes

Mme MULENET et M. BILLEREY valident la tenue des comptes et leur conformité.

Rapports adoptés à l'unanimité, quitus est donné à la trésorière.

9. Election de vérificateurs aux comptes

Mme MULENET et M. BILLEREY se représentent et sont élus à l'unanimité.

10. Montant de la cotisation 2024

27 euros, montant inchangé et voté à l'unanimité.

11. Modification du règlement intérieur

L'article 1 a été modifié comme suit :

Au lieu de :

La cotisation, versée par année civile, est fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

A compter de l'année civile 2017, elle s'élève à 23,00 € et correspond à :

- l'affiliation à Générations Mouvement National (1,60 € à ce jour)
- la cotisation d'assurances à Générations Mouvement (1,65 € à ce jour)
- la cotisation à Générations Mouvement Départemental 25 (1,00 € à ce jour)
- l'adhésion à la CLRD (18,75 € à ce jour). »

Toute cotisation versée est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un membre en cours d'année.

Par principe, toutes les personnes physiques souhaitant participer à une activité proposée par l'association CLRD doivent être adhérentes et à jour de leur cotisation; Il est admis que :

- tout nouveau membre adhérant à partir du 1er décembre de l'année en cours puisse ne s'acquitter que de 50% de la cotisation au titre de cette même année, avec un minimum correspondant aux parts nationales et départementales de la Fédération Générations Mouvement ainsi qu'à la cotisation d'assurance

- toute personne non encore adhérente souhaitant participer à une seule et unique sortie (hors voyage ou déplacement dépassant une journée) puisse ne s'acquitter que de 25% de la cotisation annuelle, avec un minimum correspondant aux parts nationales et départementales de la Fédération Générations Mouvement ainsi qu'à la cotisation d'assurance

Lire :

La cotisation, versée par année civile, est fixée chaque année par l'Assemblée Générale et comprend:

- **l'affiliation à Générations Mouvement National**
- **la cotisation d'assurances à Générations Mouvement**
- **la cotisation à Générations Mouvement Département 25**
- **l'adhésion à la CLRD.**

Toute cotisation versée est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion, ou de décès d'un membre en cours d'année.

Par principe, toutes les personnes physiques souhaitant participer à une activité proposée par l'association CLRD doivent être adhérentes et à jour de leur cotisation; Il est admis que :

- tout nouveau membre adhérant **à partir du 1er novembre** de l'année en cours puisse ne s'acquitter que de 50% de la cotisation au titre de cette même année, avec un minimum correspondant aux parts nationales et départementales de la Fédération Générations Mouvement ainsi qu'à la cotisation d'assurance

- toute personne non encore adhérente souhaitant participer à une seule et unique sortie (hors voyage ou déplacement dépassant une journée) puisse ne s'acquitter que de 25% de la cotisation annuelle, avec un minimum correspondant aux parts nationales et départementales de la Fédération Générations Mouvement ainsi qu'à la cotisation d'assurance.

Modifications adoptées à l'unanimité.

12. Renouvellement du bureau

Mme STOFLETH et Mme TEIXIDOR sont membres sortants et se représentent.

Mme VALLIER se présente.

Elles sont élues à l'unanimité

Après concertation des membres, voici la composition du nouveau Bureau :

Président : Didier DUPRE

Trésorière : Christiane GRIFFAUT

Secrétaire : Pascale STOFLETH

Secrétaire adjointe : Jacqueline GAUBIER

En charge de la communication : Marie VALLIER

En charge de l'organisation des repas : Anne Marie TEIXIDOR et Jean Pierre OUDET

En charge de l'intendance : Jean Jacques GRIFFAUT

Après la pause déjeuner, l'assemblée s'est retrouvée à 14h30.

13. Présentation du livret d'accueil

Marie Vallier présente le contexte dans lequel Coralie Fogola, étudiante au Lycée Pergaud et stagiaire dans notre association, a travaillé pour concevoir et réaliser un livret d'accueil. Coralie présente alors le document à l'Assemblée.

14. Présentation des voyages 2024

Chaque organisateur se servant d'un **diaporama** a pu présenter le(s) voyage(s) qu'il propose à l'assemblée. A l'issue des présentations, **le livret d'accueil et celui des voyages ont été distribué** aux adhérents.

Après un dernier tour de salle la séance est close à 17h12.

Le Président Didier Dupré